Au sujet de deux Cérithes de l'Éocène de la Loire-Inférieure : C. Campbonense *Vass. et* C. diacanthina. *Cossm.*,

par M. René Charpiat.

(Laboratoire de M. le Professeur Paul Lemoine.)

Dans son étude sur les Mollusques de la Loire-Inférieure (tir. à part, t. I, p. 190), M. Cossmann classe le *C. Campbonense* de Vasseur dans le sous-genre *Batillaria*.

Je ne suis pas de l'avis de notre confrère.

C. Campbonense est un *Potamides*.

Il suffirait d'ailleurs pour s'en convaincre d'examiner son péristome ; il est très voisin de celui des *Exechestoma :* c'est dire implicitement qu'il est assez éloigné de celui des *Batillaria*.

Mais cette raison ne me satisfait point, car je ne considère pas la forme du péristome comme un critère de premier ordre. L'expérience montre que chez certaines espèces vivantes, elle varie avec les conditions d'habitat[1], et d'autre part l'examen d'un grand nombre d'échantillons d'une même espèce fossile apprend que cette forme peut varier assez sensiblement[2].

A mon avis, les critères les plus sûrs pour la détermination sont ceux que l'on tire d'une coupe passant par l'axe columellaire.

Chaque tour de spire y offre en effet une section où sont nettement visibles les gouttières, les dents, les sillons internes, ainsi que les plis de la columelle. Or, si l'on veut bien se rendre compte que cette section est évidemment identique à celle de l'animal vivant, — le contour externe de l'une coïncidant exactement avec le contour interne de l'autre, puisque la coquille est une sécrétion cutanée, — on admettra que son examen est du plus grand intérêt pour la détermination. En procédant ainsi, on ne fera plus seulement appel aux particularités tirées de la surface externe de la coquille, de son ornementation, mais à un facteur nouveau et primordial : la morphologie même d'une partie de l'animal disparu.

J'ai déjà mentionné, dans une note précédente, que les nombreuses préparations qui ont été faites suivant cette méthode m'ont permis de consta-

(1) L. Vignal, Quelques observations sur les *Limnea stagnalis* Lamk. (*Feuille des jeunes Nat.*, 1908-1909, p. 157-158).

(2) Par exemple chez *Batillaria Bouei* Desh.

ter qu'une classification uniquement basée sur la forme de la section des tours de spire coïncide exactement, dans ses lignes principales, avec la classification adoptée par les malacologistes, classification basée sur les caractères que présente l'animal vivant. Aux paléontologistes ces coupes fourniront donc de précieux renseignements, et elles leur permettront de distinguer facilement les unes des autres les coquilles ayant appartenu à des *Cérithes*, à des *Potamides* ou à des *Batillaria*.

Pour en revenir à *C. Campbonense*, par la section de ses tours de spire en forme d'amande, dont la pointe est antérieure et appuyée contre la columelle, c'est un Potamide et non une *Batillaria*, toutes les espèces de ce dernier genre ayant leur section régulièrement ovale.

Je crois devoir insister en outre sur d'autres points encore. Pour classer *C. Campbonense* dans les *Batillaria*, M. Cossmann fait appel à un autre critère. Il écrit (*op. cit.*, même page, B. D.) qu'il a rapporté cette espèce aux Batillaria « *à cause de l'échancrure du labre vis-à-vis de la couronne d'épines, criterium certain chez les espèces de ce genre* ». Ce criterium n'est pas aussi certain que l'affirme M. Cossmann. On s'en rendra facilement compte en observant quelques échantillons d'une espèce commune dans le Bassin de Paris : *C. pleurotomoides* Lamk. On sait que cette espèce a deux formes, l'une à un seul rang de granulations, l'autre à deux rangs. Dans la première forme, le sinus considéré se trouve souvent en dessous de l'unique rangée de granulations et quelquefois en dessus, tandis que dans la seconde il est toujours placé entre les deux rangées.

J'ajouterai qu'il est regrettable que notre confrère n'ait pas eu à sa disposition, ainsi qu'il le dit lui-même, un bon exemplaire de *C. Campbonense*. Il y aurait vu que l'échancrure du labre n'est pas vis-à-vis de la couronne d'épines, mais en dessous. On ne peut donc donner comme criterium certain la position du sinus du labre, pas plus que sa forme ou sa profondeur. Au sujet de celle-ci, on observera qu'il est des Potamides — par exemple, *Potamides semicoronatus* Lamk. — dont le labre est bien plus échancré que celui des *Batillaria*.

Quant à l'espèce que M. Cossmann a décrite sous le nom de *Batillaria diacanthina*, c'est également un Potamide. Il n'y a pas lieu d'en faire une espèce distincte de *Potamides Campbonensis* Vass., c'en est simplement une variété qui présente un dédoublement du cordon d'épines. Je dirai, si l'on veut bien me permettre cette comparaison, que *Potamides diacanthinus* est à *Potamides Campbonensis* ce que l'ancien *Potamides catenatus* était à *Potamides cristatus* Lamk. : rien de plus.